

Mandriva à quelques jours de la banqueroute

Fin de parcours programmé pour Mandriva. L'entreprise, aujourd'hui plus russe que française, est en nette difficulté. [Selon nos confrères d'OStatic](#), l'éditeur serait en effet moribond et pourrait fermer ses portes le 16 janvier prochain.

En cause, le refus opposé par le porteur de parts LinLux (42 % du capital de Mandriva), qui ne souhaite pas que de nouveaux fonds soient injectés dans la société. Les investisseurs russes seraient toutefois prêts à assurer cet apport. Pas de problème donc ? Pas si sûr.

Ma distribution ne sera pas russe

[Depuis son redémarrage courant 2010](#), Mandriva n'a pas su regagner le cœur des utilisateurs, entreprises et administrations européennes. C'est en fait au Brésil et en Russie que la société a concentré l'essentiel de ses efforts.

L'arrivée du partenaire russe s'est accompagnée de celle de nouveaux fonds, participant ainsi au développement de l'éditeur, tout en l'éloignant toujours plus de son identité française. Et c'est bien là que le bât blesse, certains (LinLux) ne voulant pas voir leur participation au sein de la société se trouver diluée. Et à juste raison, comme nous allons l'expliquer.

Une tentative de prise de contrôle

[Deux offres](#) ont été émises aux actionnaires principaux que sont LinLux (France) et Townarea Trading & Investments (Russie). Première solution : ils se partagent les 4 millions de l'apport de capital... et la réduction de capital concomitante de 6,3 millions d'euros. Une opération qui semble visiblement difficile à avaler pour LinLux.

Une autre alternative est proposée : un seul des actionnaires assure l'apport de fonds (il en tirera alors tous les bénéfices), tandis que les deux se partageront la réduction de capital. Sachant que le capital de Mandriva est aujourd'hui d'environ 3,6 millions d'euros, le résultat est sans appel.

Si les 4 millions d'euros d'augmentation de capital sont pris en charge uniquement par l'investisseur russe, la participation de LinLux se retrouvera diluée. Selon nos calculs, elle passera ainsi à 19,8 %, ce qui fera perdre à l'actionnaire français sa minorité de blocage. L'investisseur russe aura alors les coudées franches.